

GARE D'OTTIGNIES

Comité d'accompagnement

Séance du 06/09/2024 – Procès-verbal

Participants : 15

- Représentants des riverains :
 - o Quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière : 2
 - o Quartier avenue des Villas/Sentier de l'Athénée/avenue des Combattants : 1
 - o Quartier de l'avenue Demolder : 0 (excusé)
- Echevins de l'Urbanisme et de l'Environnement : 2
- Ville (Urbanisme, Service technique, Environnement) : 2
- SNCB : 4
- OTW/TEC : 2
- Entreprise SM Artes TWT-Artes Roegiers-CIT Blaton : 1
- Police : 1

1. Approbation du PV du 04/06/2024

Le procès-verbal est approuvé sans remarques ainsi que le ROI
Conformément au ROI, les prochains PV seront approuvés à défaut de réaction dans les 5 jours ouvrables de leur diffusion.

2. Phasage global des travaux

a) Récapitulatif depuis le Comité d'accompagnement du 04/06/2024

L'échevin et les 3 représentants des riverains demandent à la SNCB :

- Une information quand il y a du retard par rapport aux dates de travaux communiquées (démolition des maisons). Un mail d'actualisation du planning est suffisant. Plus généralement, la Ville demande une communication plus proactive sur les travaux susceptibles d'impacter les habitants.
- De veiller à ce que la signalétique de chantier soit en français (généralement c'est le cas mais actuellement un ruban « danger/amiante » est en néerlandais).

- A être prévenus à l'avance quand les maisons seront démolies en raison du bruit que cela va occasionner et de l'emprise éventuelle sur la voirie.

La SNCB s'engage à répondre à ces demandes.

La Ville informe avoir reçu 3 interpellations des riverains :

- Absence d'accès PMR via parking Villas
La SNCB confirme la fermeture provisoire de la rampe PMR entre le parking Villas et la passerelle pendant minimum 3 semaines. Un parcours fléché informe les utilisateurs de l'itinéraire alternatif (via les escaliers ou, pour les PMR, via le quai A et son ascenseur). La SNCB s'engage à améliorer la signalétique si nécessaire. La Ville souhaite que ces informations soient également diffusées via son site web/réseaux sociaux.
- Durée de stationnement au kiss&ride Delvaux
Le délai de 30 minutes semble être trop court. Serait-il possible de l'augmenter à 45 minutes ? La SNCB signale que l'arrêté de police doit être adapté pour répondre à cette demande, que la durée devrait alors être d'une heure (pour permettre l'utilisation du disque bleu) et qu'elle souhaite également une place de stationnement réservée SNCB qui a été oubliée lors de la mise en service du Kiss & Ride. Mais le kiss&ride ne peut pas devenir une zone de stationnement permanente.
- Dépose sauvage de voyageurs juste devant la gare venant d'Albert ler
Suggestion : fermer le passage à niveau aux voitures. La SNCB rappelle que la fermeture complète du passage à niveau est autorisée par le permis d'urbanisme du projet, et est prévue au plus tard en 2026. Mais cette fermeture pourrait partiellement être anticipée (limiter le passage aux seuls modes doux), à condition de réaliser le demi-tour Avenue Albert ler (condition du permis). Un des représentants des riverains présente un petit film via sa dashcam afin de montrer la dangerosité des comportements de certains automobilistes près du passage à niveau. La SNCB informe que cette problématique sera abordée au Comité technique avec la Ville et avec le SPW gestionnaire de la voirie.

b) Zoom sur les 3-4 prochains mois

La SNCB précise les travaux attendus dans les 3-4 prochains mois et les impacts pour les riverains.

Les risques de nuisances identifiés sont :

- Démontage d'une partie des auvents des quais 5-6, 8-9 et 10-11 pour réalisation des fondations de la passerelle principale (travaux de nuit)

- Fouilles pour les fondations de la passerelle principale dans les quais 5-6, 8-9 et 10-11 (travaux de nuit), avec éventuellement cassage de roche (risque de nuisances pendant +/- 3 mois)
- Travaux de jour dans le talus côté « Limelette » pour débroussailler et créer la piste de chantier. Travaux qui resteront le plus près possible des voies. Evacuation des gravats via une zone de stockage Avenue des Droits de l'Homme.
- Les travaux sont bien avancés côté Villas pour les fondations et le local vélos. Le stockage des terres se fait dans le parking Villas.
- Diminution de la capacité du parking SNCB des Villas (zone de chantier).
- Démolition des bâtiments squattés (partie SNCB + partie TEC), avec emprise sur la voie publique – les arrêtés de police seront demandés au préalable. Pas d'interruption du Sentier de la Gare (le long des voies) prévue. Les travaux de désamiantage des immeubles SNCB sont en cours. Les démolitions suivront.
- Gare provisoire sur le parking des Villas et demi-tour avenue Albert 1^{er} : le marché a été attribué. Charroi pour le transport de containers, nouvelle diminution de la capacité du parking, fermeture du passage à niveau dès que le demi-tour sera aménagé.
- Construction des quais de la gare provisoire TEC, Avenue des Droits de l'Homme.
- *La Ville informe que le passage à niveau sera fermé complètement par Infrabel pendant 1 semaine, du 9 au 13 septembre (lié aux travaux Infrabel).*
- *La SNCB rappelle que des états des lieux des maisons près du talus côté Limelette sont à effectuer préalablement aux travaux.*

3. Divers : questions/réponses

Un représentant des riverains demande :

- comment les démolitions vont se réaliser ? la SNCB répond que les démolitions auront lieu par la cour intérieure des immeubles afin de limiter l'emprise sur la voie publique, mais qu'une emprise sur la piste cyclable et la route sera nécessaire pour une durée limitée (protection lors de la démolition des façades).
- quid de l'évacuation des déchets : évacuation par conteneurs via l'avenue Albert 1^{er}. L'itinéraire sera notamment fonction notamment de l'ouverture ou non du passage à niveau lors de la sortie du site. L'itinéraire par l'avenue des Droits de l'Homme évite le passage devant les habitations, mais ajoute également du trafic dans la zone devant la gare, déjà problématique en heure de pointe.
- pourquoi il y a du bruit côté Villas quand le train vers Namur part de la voie 3 ? La SNCB répond que c'est à cause du cisaillement pour passer les aiguillages en sortie de la voie 3 en raison de la configuration actuelle des voies en travaux. La SNCB



invite les riverains à contacter Infrabel / TUC Rail pour plus d'informations sur l'infrastructure de voies.

4. Agenda des réunions

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 29 novembre 2024 à 10h00 dans la salle du conseil communal de l'Hôtel de Ville. La SNCB fera une mise à jour intermédiaire du calendrier des travaux occasionnant des nuisances vers la fin octobre.

Rédigé le 18/09/2024 par la SNCB